

OBJET - PROTOCOLES ET AVENANTS CONCLUS EN 2006	DATE DE SIGNATURE	DATE D'AGREMENT
1 - Avenant modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)
2 - Protocole d'accord modifiant le protocole d'accord du 5 novembre 1970 relatif aux frais de déplacements susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)
3 - Avenant modifiant le protocole d'accord du 26 juin 1990 concernant les frais de déplacements des agents de direction, agents-comptables, ingénieurs-conseils et médecins salariés des organismes de Sécurité sociale et de leurs établissements	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)
4 - Avenant modifiant le protocole d'accord concernant les frais de déplacements des cadres et agents d'exécution des organismes de Sécurité sociale et de leurs établissements conclu le 11 mars 1991	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)
5 - Protocole d'accord modifiant les protocoles d'accord du 25 mai 1960 relatifs à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)
6 - Protocole d'accord modifiant les protocoles d'accord du 11 juillet 1967 relatifs aux frais de déplacements des agents de direction, agents-comptables et ingénieurs-conseils mutés	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)
7 - Avenant modifiant l'avenant du 16 octobre 1958 concernant le montant, les conditions d'attribution et de remboursement des prêts accordés aux agents en vue de l'achat d'un véhicule à moteur	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)

(*) Conformément à l'article L 224-5-3 du code de la sécurité sociale, ces accords étant d'application automatique, ne nécessitent pas le recours à la procédure d'agrément.

8 - Avenant modifiant l'avenant du 19 décembre 1974 et l'avenant du 2 janvier 1975 concernant le montant, les conditions d'attribution et de remboursement des prêts accordés aux agents de direction et agents-comptables d'une part, et aux ingénieurs conseils d'autre part, en vue de l'achat d'un véhicule automobile	17 février 2006	Ne nécessite pas d'agrément (*)
9 – Convention collective nationale de travail des praticiens conseils du régime général du Sécurité sociale du 4 avril 2006	4 avril 2006	13 septembre 2006
10 – Avenant modifiant l'accord du 30 juin 2005 relatif à la mise en place de l'intéressement des organismes du régime général de Sécurité sociale (annexes techniques de la branche famille, assurance maladie, recouvrement et Ucanss)	29 juin 2006	13 septembre 2006
11 - Avenant relatif à la participation des organismes du Régime Général de la Sécurité Sociale à l'acquisition de Titres Restaurant Modifiant le Protocole d'accord du 20 janvier 1978	3 août 2006	22 août 2006
12 - Protocole d'accord du 11 août 2006 relatif à la mise en place des commissions paritaires nationales d'interprétation	11 août 2006	5 octobre 2006
13 – Protocole d'accord du 5 septembre 2006 relatif à la mise en place de l'instance nationale de concertation	5 septembre 2006	25 octobre 2006
14 – Protocole d'accord du 5 septembre 2006 relatif aux garanties conventionnelles apportées dans l'évolution des réseaux	5 septembre 2006	13 novembre 2006

(*) Conformément à l'article L 224-5-3 du code de la sécurité sociale, ces accords étant d'application automatique, ne nécessitent pas le recours à la procédure d'agrément.